## **BANS ANTOINE**

## Né le 15 juin 1894 À Saint Pardoux la Croisille

	1 7/7
19	L'an mil huit cent quatre-vingt-quatorze, le <u>aire segal diamais de fanishe</u>
Nº 12	à Cissa heure Sdu Soir (heure légale)
	ACTE DE NAISSANCE de Bans Contoine
m	du sexemasculinné le guinne faun, à cincheure s du soir (heure légale)
Bans	au domicile de ses prese et mede situe autr Gouttes de Pardour
Mantoine	fils de Bans François, menser, âgé de vingt-neuf ans,
OMOUNA	et de Jamaille Marilago Maril floustra Million
West of the second seco	agée de vinalt cina ans,
1	demeurant & Asemble nes moulin des Gouttes en cette commun
it mires the	Dressé par nous, Moiginiae Lean
- 1111	maire, officier de l'état civil de la commune de La Sardoure-la-Croisille
	sur la présentation de l'ensant et la déclaration faite par le passe de l'ensant
1.	sus nomme Bans Francois
	En présence de Bans Lemans, freis du declarant.
Y	agé de ring / sir ans, demeurant à Mérianar se Mearcille
0 +	
aux Gouts	agé de soirante Deurans, demeurant àu Gourg De Salara dux
	témoins qui ont signe : avec nous après lecture.
	0 10 0 0
A CONTRACTOR	Soumolle Jans of hours playing
	1.0